

territoire

Biovallée® : la marque territoire de l'excellence rurale

Initiée par les communautés de communes du Val de Drôme et du Diois, la marque territoire "Biovallée®" entend valoriser les atouts économiques et environnementaux de la vallée de la Drôme.



Jean Serret, Président de la Communauté de Communes du Val de Drôme

S'associant aux communautés du Crestois, du Pays de Saillans et à la ville de Crest, les communautés de communes du Val de Drôme et du Diois engagent une stratégie commune de développement

humain et durable de la vallée de la Drôme. Une initiative baptisée Biovallée®, destinée à promouvoir l'excellence de ce territoire, portée par son environnement, son économie, son cadre de vie et ses hommes.

En effet, bénéficiant d'une biodiversité extraordinaire, due à une variété d'influences climatiques, la vallée de la Drôme protège, depuis de nombreuses années, ses ressources naturelles, par des actions de développement durable, qui placent



Michel Meneuvrier, PDG de la SA Plantes Aromatiques du Diois

l'humain au cœur des projets. Et les résultats sont là, avec une rivière Drôme baignable à 90%, plus de 25% d'agriculteurs biologiques dans le Diois et un fort tissu d'entreprises et de formations dans les

domaines des bio-ressources et des énergies renouvelables innovantes, qui offrent un fort potentiel de développement économique et social. "C'est dans ce contexte de valorisation des atouts du territoire qu'une candidature commune au pôle d'excellence rurale a dernièrement été acceptée autour de Biovallée® et plus particulièrement des filières éco-construction et plantes aromatiques et médicinales", s'enthousiasme Jean Serret, Président de la Communauté de Communes du Val de Drôme.

En savoir plus : www.biovallee.fr

Des entreprises impliquées

À l'instar de la S.A. Plantes Aromatiques du Diois, créée à Vercheny en 1999, qui commercialise une gamme complète d'huiles essentielles, d'hydrolats et de plantes, issus de l'agriculture biologique et produits notamment par la coopé-



Stéphane Couret, PDG de la société AquaTerra Solutions

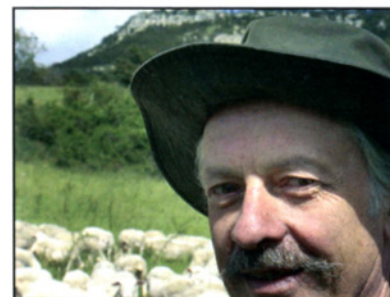
rative dioise voisine, à destination des marchés de l'industrie cosmétique, de l'aromathérapie, des plantes à infusion et de l'homéopathie. La société drômoise a ainsi contribué à l'élaboration de Biovallée®, par l'intermédiaire de son PDG Michel Meneuvrier : "Séduit par les ambitions du programme Biovallée® et sa promesse d'accompagner notre projet d'extension dans la vallée de la Drôme, je me suis investi activement dans la mise en œuvre du dispositif, dont j'espère qu'il soutiendra financièrement les entreprises engagées en son sein..."

Gérant de la société AquaTerra Solutions, basée à Clionsclat, Stéphane Couret est fier pour sa part de représenter la filière d'éco-construction au sein de Biovallée® : "œuvrant depuis trois ans à l'aménagement et à la stabilisation des berges des cours d'eau, avec des solutions respectueuses de l'environnement, des végétaux, fascines, gabions et autres matériaux écologiques, nous nous réjouissons du label Biovallée®,

qui reconnaît les qualités du territoire et de ses acteurs, dans la continuité du Riverprize, attribué en 2005 en Australie à la rivière Drôme".

Et Jean Serret de reprendre : "Cette marque territoire est une formidable occasion pour la vallée d'intégrer les Grands Projets Rhône-Alpes et de se forger une identité d'espace stratégique pour le développement durable, reconnue au niveau national. À terme, ce sont 300 à 400 emplois que Biovallée® prétend générer sur l'ensemble de la vallée, grâce à la mise en commun des compétences et la recherche de solutions innovantes pour valoriser les ressources locales".

Quant à son collègue Thierry Geffray, Président de la Communauté de Communes du Diois, il ajoute avec pragmatisme : "Biovallée® est avant tout un défi à relever pas à pas, dont les enjeux se mesureront sur le long terme. Nous sommes aujourd'hui en chemin pour faire de Biovallée®, au-delà d'un simple territoire d'appartenance, une vallée du vivant



Thierry Geffray, Président de la Communauté de Communes du Diois

qui invite à renouer avec ses cinq sens, cultivant qualité de vie et esprit d'entreprise, dans une éco-modernité privilégiant la qualité à la quantité et le respect du territoire. Un territoire, un paysage - et un pays sage ! - qui se méritent, autant qu'ils s'offrent en partage..."